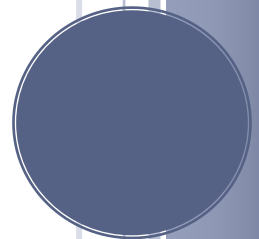


# POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA VILLE DE SHAWINIGAN

*Un cadre de référence et d'intervention réalisé en  
partenariat*

AVANT-PROJET



## AVANT-PROPOS

### MOT DE LA MAIRESSE

A venir

AVANT-PROJET

## **CONTRIBUTION FINANCIÈRE**

Pour la réalisation de la présente politique, la Ville de Shawinigan a bénéficié d'une contribution financière du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre de l'Entente de développement social et économique visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale par l'approche territoriale intégrée du Gouvernement du Québec.

Une implication diverse a aussi été consentie par divers partenaires du milieu dont Le Centre local d'emploi (CLE) de Shawinigan et de Grand-Mère, le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de l'Énergie, le Centre local de développement (CLD) de Shawinigan, la Commission scolaire de l'Énergie, la Corporation de développement communautaire (CDC) Centre-de-la-Mauricie et la Ville de Shawinigan.

## **CONCEPTION**

Conception graphique :

Imprimerie :

Rédaction : Donat Gingras, Agent de mobilisation

Crédits photos :

Coordination et supervision :

Note : La forme masculine est généralement utilisée dans le but d'alléger le texte et comprend la forme féminine sans aucune discrimination

## SOMMAIRE

Avant-propos .....	1
Mot de la Mairesse .....	1
Contribution financière .....	2
Conception.....	2
Section 1 : Introduction.....	4
L'origine .....	4
La démarche effectuée .....	5
Section 2 – Le cadre de référence.....	6
Définition retenue .....	6
Valeurs.....	7
Principes.....	8
Section 3 – Le cadre d'intervention .....	9
Les champs d'action .....	9
Les axes d'intervention .....	9
Section 4 - Les pistes d'action .....	12
Les observations .....	12
Les orientations et objectifs.....	13
Orientation 1 Une réponse appropriée aux besoins et intérêts des citoyens	13
Orientation 2 – Un soutien proactif aux initiatives et actions sociales structurantes.....	13
Orientation 3 – Une implication citoyenne élargie en faveur de l'intérêt général et du bien commun .....	13
Orientation 4 - La valorisation des compétences et potentiels des citoyens .	14
Orientation 5 – Un maillage étroit et constant entre les partenaires.....	14
Orientation 6 – Un sentiment d'appartenance renouvelé .....	14
Orientation 7 - Une qualité de vie reconnue et améliorée .....	15
Orientation 8 – Des liens de solidarité renforcés dans les communautés d'appartenance.....	15
Section 5 – La mise en œuvre et le suivi.....	16
Section 6 – Conclusion .....	17
Le comité de pilotage .....	18
Remerciements.....	18
Notes .....	19

## SECTION 1 : INTRODUCTION

### L'ORIGINE

Depuis l'adoption de la Loi 170 en l'an 2000 portant sur la création des villes de Montréal, Québec et Gatineau, la naissance, par décret gouvernemental, de toute nouvelle grande ville découlant de fusions municipales a fait du développement social une nouvelle compétence obligatoire pour les municipalités ainsi créées. Le décret créant la nouvelle Ville de Shawinigan allait dans le même sens puisqu'il précise, à l'article 21, que « la Ville doit élaborer un plan relatif au développement de son territoire ». Le texte poursuit en précisant que « ce plan prévoit notamment les objectifs poursuivis par la Ville en matière de développement communautaire, économique, social et culturel ».

Pour exercer cette nouvelle compétence, la plupart de ces villes se sont dotées depuis lors de politiques de développement social. La Ville de Shawinigan ne devait pas faire exception car en octobre 2007, à la page 16 de son Plan stratégique de développement social, urbain et économique, la Ville de Shawinigan indiquait déjà son intérêt à ce propos :

« Afin de consolider le tissu social et communautaire [une des interventions qui pourraient être mise en œuvre serait] d'adopter une politique de développement social et communautaire. [Une telle politique] pourrait être mise en œuvre à court terme, politique assurant l'autonomie des organismes, le partenariat et la concertation, tout comme le soutien aux initiatives du milieu et la mise en place de projets bénéfiques pour la communauté et participant à son rayonnement (...) »

Peu de temps après, la Ville de Shawinigan, en association avec sept partenaires institutionnels et communautaires du milieu, présentait avec succès une demande de financement pour un projet qui visait, comme premier objectif à « mobiliser la population et les partenaires intersectoriels en vue de l'élaboration d'une politique concertée de développement social à Shawinigan ».

Afin de concrétiser ce partenariat dès les premières étapes, s'ensuivit la mise en fonction d'un comité de pilotage, composé de représentants de la Ville et des partenaires institutionnels et communautaires, et l'engagement de M. Donat Gingras, agent de mobilisation, qui a guidé le comité dans l'ensemble de ses travaux.

## LA DÉMARCHE EFFECTUÉE

Les travaux effectués par le comité de pilotage ont d'abord permis d'établir, notamment par une étude comparative des Politiques de développement social à l'état de projet ou déjà adoptées par certaines villes et MRC du Québec, en quoi consiste le développement social en milieu municipal et conséquemment ce qui constituera l'assise de la présente Politique.

Cette réflexion a permis d'établir la définition apparaissant à la section 2 en identifiant clairement que les clientèles ciblées par le développement social et par ses acteurs sont d'une part les citoyens et d'autre part les communautés. Par ailleurs, il est ressorti que l'objet du développement social est pour l'essentiel, le mieux-être et l'épanouissement de la communauté et des citoyens ainsi que le développement des potentiels de ceux-ci.

Quant au contenu général de la Politique, il a été convenu que celle-ci se doit d'être avant tout un cadre de référence et d'intervention auquel s'ajouteront des orientations et objectifs constituant autant de pistes d'action. Sera donc laissé à un futur Plan d'action le soin d'identifier les actions précises à entreprendre.

Par la suite le comité de pilotage a établi que la consultation se fera sous la forme de focus-groupes et d'assemblées publiques, une dans chaque secteur de la Ville. Un canevas général des consultations a été réalisé. Divers outils de promotion, dont un site internet, ont été créés puis il y eut lancement de la période de consultation par une conférence de presse inaugurée par Madame Lyse Landry, mairesse de la ville et Madame Josette Allard-Gignac, conseillère municipale. S'ensuivit une campagne de publicité multiforme (médias écrits, radio, télévision, affichage dans les lieux publics).

Pour l'essentiel, les consultations (10 focus-groupes<sup>i</sup> en lien avec divers champs d'intérêts ou d'actions et 6 assemblées publiques dans autant de secteurs<sup>ii</sup>) se sont étendues sur une période de deux mois. Durant cette période, une aide précieuse a été apportée par M. Charles Boisvert, stagiaire du département de Travail social du Cégep de Trois-Rivières. Une importante période d'analyse et de synthèse des opinions et des idées reçues a suivi.

Après avoir assimilé l'ensemble des données recueillies, le Comité de pilotage en a dégagé les orientations et objectifs que l'on retrouve à la section 4.

*À rajouter dans le document final* ↓

*Comme il se devait, une période d'écriture s'ensuivit. Le résultat, appelé avant-projet, fut présenté tant au conseil municipal qu'aux représentants des organismes ayant participé à l'opération en tant que partenaire. Une assemblée publique a aussi permis aux citoyens de prendre connaissance de l'avant-projet.*

*Enfin, le Conseil municipal adopta la présente Politique de développement social de la Ville de Shawinigan le .././2009.*

## SECTION 2 – LE CADRE DE RÉFÉRENCE

Il est bon de se rappeler que le développement social dans son application pratique (mesures, programmes, lois, actions et services à caractère social) n'est pas une réalité nouvelle. Même si on les définit avant tout par leur situation territoriale et géographique, les institutions politiques que l'on appelle des municipalités, des villes, des provinces et des pays ont, de tout temps, tiré leur première raison d'être de leur capacité de maintenir ou développer la qualité de vie de leurs citoyens et de leur capacité à regrouper les citoyens autour d'objectifs communs.

D'autre part, cette qualité de vie et cette volonté d'agir de façon concertée ne se limitent pas à une sphère d'activité que l'on qualifierait de social en opposition à d'autres sphères que l'on désignerait d'économique, d'écologique ou de politique. Tous les domaines d'activités sont interreliés et, puisqu'ils affectent tous d'une façon ou d'une autre la qualité de vie des citoyens, ils présentent tous un volet social important. À l'inverse, qui pourrait affirmer que la qualité de vie d'un milieu, la fierté des citoyens qui y demeurent et l'implication positive de ses résidents n'ont pas d'effets favorables indéniables sur les autres sphères d'activité.

Cela dit, le présent cadre de référence constitue le terreau d'une vision et, comme son nom l'indique, le cadre des actions à mener. Les définitions, valeurs et principes qui suivent se veulent donc autant de balises gouverneront et orienteront les interventions futures dans l'ensemble de ses sphères d'activité et bien sûr en développement social.

### DÉFINITION RETENUE

#### Le développement social

**« Le développement social est un ensemble de processus dynamiques d'amélioration et de renforcement des conditions favorisant le plein développement des potentiels des citoyens et des communautés »**

Afin d'illustrer plus concrètement la réalité du développement social et démontrer qu'au niveau d'une ville le développement social concerne un ensemble de partenaires œuvrant dans de multiples secteurs d'activités, voici la description qu'en faisait le Ministère des Affaires municipales et des régions en septembre 2005 dans Aménagement et développement du territoire. La vision stratégique de développement culturel, économique, environnemental et social :

« Le développement social permet à une communauté de croître, de s'épanouir, de développer des connaissances. Il passe notamment par la mise en place d'équipements relatifs à l'éducation, la santé, l'hébergement social, les sports et loisirs, l'accueil et l'inclusion des immigrants, l'habilitation sociale, etc.

Un développement « socialement équitable » s'assure que les communautés humaines actuelles, de même que les générations futures, soient en mesure de combler leurs besoins essentiels, aient accès à des emplois, un logement, des services sociaux, de santé et d'éducation. Il veille également à ce qu'elles puissent participer au processus des décisions qui les touchent – sans ségrégation sociale. Cela suppose l'existence de démarches claires et transparentes et l'habilitation de la population à participer. Pour installer un climat de confiance, il faut investir des efforts et des ressources afin de partager les connaissances et de favoriser les échanges.

Par exemple, les stratégies retenues devraient permettre aux personnes de s'épanouir pleinement, de pouvoir participer à la vie sociale et de pouvoir disposer des droits sociaux inscrits dans les chartes québécoise et canadienne des droits et libertés de la personne.

Dans cette perspective, les moyens à privilégier dans une approche de développement social doivent viser à rejoindre tout autant les personnes (le renforcement du potentiel des personnes et l'exercice de la citoyenneté), les collectivités locales (le développement local, le renforcement des solidarités locales et des lieux de démocratie), que l'ensemble des acteurs sociaux à travers de pratiques favorisant la concertation (dans les constats, dans les décisions et dans l'action), la recherche continue de l'équité, la solidarité sociale, l'intersectorialité, une ouverture pour l'innovation, de même que des préoccupations pour un développement durable. »

## **VALEURS**

### **Quatre valeurs fondamentales sont retenues**

#### **L'ouverture**

Agir avec écoute, respect, transparence et encourager l'inclusion des citoyens et organisations du milieu aux processus décisionnels puis à la mise en œuvre des actions qui découleront de la Politique

#### **La solidarité**

Agir de façon soutenable et solidaire dans les rapports de collaboration et de partenariat établis entre les individus, les organisations et les communautés.

#### **L'équité**

Tout en maintenant un souci prioritaire envers les personnes les moins favorisées de la Ville, agir avec une préoccupation de justice et d'impartialité dans la planification, le développement, la mise en place et la prestation de services et de ressources entre les secteurs, les organisations et l'ensemble des citoyens.

#### **Le développement durable**

Les décisions prises maintenant doivent assurer le développement et une réponse aux besoins des citoyens d'aujourd'hui sans compromettre ceux de demain.

## PRINCIPES

**Quatre principes fondamentaux sont retenus, des principes qui, dans le cadre de la spécificité et de la mission de chacun des partenaires et dans le respect de leur autonomie, supposent un certain engagement.**

### **La participation sociale**

Les partenaires participants à la démarche reconnaissent que le développement social du milieu shawiniganais passe par l'implication active des citoyens à la vie sociale, politique, économique, culturelle, éducative et communautaire qui s'y déroule.

### **L'appropriation du pouvoir d'agir (autonomisation ou empowerment)**

Les partenaires reconnaissent la valeur de l'éducation à la citoyenneté, de la responsabilisation collective et de l'appropriation du pouvoir individuel ou collectif d'agir sur son environnement social.

### **L'engagement à l'action concerté**

Les partenaires de la démarche reconnaissent que le développement social s'actualisera à travers la mise en œuvre d'actions concertées et intersectorielles qui appellent à la volonté de travailler ensemble autour d'objectifs communs et auxquelles chacun sera appelé à contribuer dans la limite de ses champs de compétences.

### **L'optimisation de la qualité de vie**

Les partenaires reconnaissent qu'une communauté ayant des organisations bien vivantes et où l'environnement répond bien aux besoins gagne en attrait tant pour fidéliser ses citoyens que pour attirer des entreprises, des travailleurs, une population immigrante ou de nouvelles familles.

Il appartiendra à chaque partenaire d'établir son niveau d'engagement mais pour sa part, en tant qu'acteur majeur en développement social sur son territoire, la Ville de Shawinigan adhère aux valeurs et principes mentionnés ci-haut et suggère à ses partenaires de s'en inspirer.

## SECTION 3 – LE CADRE D’INTERVENTION

Le développement social est une notion très large du fait qu’elle a pour objet les communautés comme sous-ensembles vivants et en évolution et surtout qu’elle cible des réalités aussi larges que la qualité de vie dans tous ses aspects et l’implication des citoyens qui composent ces communautés.

Le comité de pilotage, avant de s’engager dans les séances de consultation, a donc divisé cette notion de développement social en diverses composantes, plus familières et donc plus accessibles.

Ont été identifiés, d’un côté plusieurs champs d’action pouvant localement avoir un impact sur la qualité de vie et de l’autre une série d’axes d’interventions. Le Comité est cependant resté ouvert à l’ajout de nouveaux champs ou de nouveaux axes qui, dans un cas comme dans l’autre, pourraient surgir au cours des consultations.

Suite à la période de consultation, il est apparu nécessaire d’utiliser les 15 champs d’action et les 8 axes d’intervention suivants, avec leur description, pour regrouper et tenir compte de l’ensemble des opinions recueillies.

### LES CHAMPS D’ACTION

<b>Transport</b>	<b>Sécurité</b>	<b>Services collectifs et communautaires</b>
<b>Logement</b>	<b>Loisirs et Sports</b>	<b>Revitalisation urbaine et intégrée</b>
<b>Emploi</b>	<b>Culture</b>	<b>Immigration</b>
<b>Formation</b>	<b>Santé</b>	<b>Information</b>
<b>Éducation</b>	<b>Environnement</b>	<b>Tourisme</b>

### LES AXES D’INTERVENTION

#### **Accessibilité aux ressources et aux services**

Un grand nombre de services et ressources sont disponibles à Shawinigan. Une préoccupation constante pour tout organisme qui œuvre en développement social est de s’assurer qu’ils soient accessibles sans trop de difficultés, aux moments où ils répondent le mieux aux besoins, être situés à une distance raisonnable et être disponibles à un prix raisonnable pour ceux appelés à les utiliser. De plus, est-ce que pour quelques catégories de personnes, certaines ressources ou services importants ou même essentiels sont encore inexistantes ou insuffisants?

## **Soutien à la vie sociale et communautaire**

La qualité de vie en société et la réponse aux besoins sociaux se réalisent en bonne partie par des organismes sociaux et communautaires, par des associations de toutes sortes ou par des initiatives de citoyens. Même en sachant que les besoins dépasseront encore longtemps la demande, tout appui à ces acteurs est a priori une participation aux efforts de développement social.

## **Participation citoyenne**

Même s'il est reconnu et même inscrit dans les lois que les prises de décisions relèvent des élus, des conseils d'administration et des directions, ceci n'exclut pas la cohabitation avec une culture de participation établie sur des règles claires et sur un respect mutuel. L'apprentissage pratique de la citoyenneté est un défi constant tout autant pour les citoyens qui souhaitent être plus actifs que pour les élus ou les dirigeants qui souhaitent que leurs décisions soient à la fois largement partagées et prises avec le plus grand éclairage possible?

## **Développement, actualisation et reconnaissance des compétences**

Encourager les citoyens de tous âges et conditions à être acteurs plus que spectateurs dans leur collectivité et leur fournir des occasions pour développer et réaliser leur potentiel. Reconnaître aussi leurs implications et leurs compétences.

## **Partenariat économique, social et politique**

Un maillage étroit et constructif où tous les acteurs œuvrant localement mettent volontairement et consciemment l'épaule à la roue, dans leur champ de compétence propre, est un gage de succès pour l'ensemble des projets visant l'amélioration de la qualité de vie?

## **Identité et appartenance à la communauté**

Identifier des raisons d'être fier de son milieu de vie; développer des liens et des projets communs avec ses concitoyens; en dépit des différences, se sentir solidaire avec eux; miser sur ce qui peut faire de nous une communauté davantage « tissée serrée » et surtout, tout compte fait, apprécier de vivre ici plutôt qu'ailleurs.

## **Qualité des milieux de vie**

Maintenir et parfaire un milieu qui présente les éléments propices à la qualité de vie : environnement sain et agréable, facilités de loisirs et sports, équipements et services collectifs accessibles (école, santé, culture, etc.), emplois stables, réponses adéquates aux besoins propres des personnes présentant des problèmes ou états particuliers, sécurité pour l'intégrité physique et pour les biens, secours disponibles lors de fléaux naturels, voisinage agréable, réponses aux besoins essentiels pour les personnes économiquement démunies, transports publics accessibles, facilités de communication et de circulation, respect du patrimoine collectif, etc.

### **Revitalisation du tissu social**

En milieu urbain, toute communauté d'appartenance possède un certain capital social et exerce une influence non seulement sur l'image de la ville mais aussi sur la réalité de ses citoyens. À l'intérieur de chacune de ces communautés, particulièrement chez les plus défavorisées, tout effort appuyant la mise en place, par ses citoyens, d'une dynamique plus prometteuse et d'une fierté renouvelée, encourage la revitalisation ou de resserrement du tissu social de cette communauté et contribue ainsi indirectement à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens de la ville tout entière.

Ce sont ces huit axes qui seront repris dans la section suivante, transformés cette fois en autant d'orientations.

AVANT-PROJET

## SECTION 4 - LES PISTES D'ACTION

### LES OBSERVATIONS

Les 6 assemblées publiques qui ont été tenues et les 10 focus-groupes qui ont été réalisés ont totalisé environ une quarantaine d'heures d'échange avec des groupes de citoyens et/ou de représentants d'organismes œuvrant en développement social sur le territoire de la Ville.

Les 251 opinions ou idées différentes émises à l'occasion de ces rencontres peuvent être regroupées autour de 126 sujets différents. Sauf quelques exceptions (9%) presque tous ces sujets portaient sur des questions reliées au développement social, mais étaient plus tournés vers des interventions précises (situations particulières ou pistes de solution pour certains problèmes). Finalement, 20% de ces 126 sujets portaient sur des thèmes que l'on peut qualifier de centraux à une politique de développement social (valeurs, principes, axes d'intervention).

Quoi qu'il en soit, avant de passer aux orientations et aux objectifs, voici deux observations qui ressortent de ces consultations et qui sont on ne peut plus pertinentes pour l'orientation générale à donner aux travaux qui découleront de la Politique de développement social de la Ville.

#### **La communauté, premier lieu de la réalité sociale**

*C'est sans trop de surprises que nous avons constaté que si la Ville de Shawinigan est la réalité politique des Shawiniganais, la réalité sociale de ceux-ci correspond davantage au secteur dans lequel ils vivent et souvent même à une communauté géographiquement plus restreinte.<sup>iii</sup>*

Les citoyens de chaque secteur nous ont bien parlé de sujets à envergure municipale comme, par exemple, le manque de bénévoles, les problèmes de transport, les questions de sécurité ou le sentiment d'appartenance envers la Ville. Mais, assez largement, les réalités qu'ils évoquaient différaient de celles auquel il était fait mention dans un autre secteur. Le plus souvent, les préoccupations sociales évoquées dans un secteur tiraient leur source de situations particulières ou d'une réalité environnante particulière. D'ailleurs, les solutions identifiées dans un secteur n'auraient pas soulevé de sens ou seraient apparues inappropriées ailleurs.<sup>iv</sup>

#### **Un émerveillement contagieux**

*Pour diverses raisons un bon nombre de résidents «de souche», se référant aux défis et aux enjeux auxquels la Ville est confrontée actuellement, ont développé une optique négative quant à son avenir. Une vision opposée, très souvent contagieuse et articulée, basée sur leurs expériences antérieures, se retrouve chez des personnes arrivées récemment et qui, elles, ont fait le choix de vivre à Shawinigan.*

## LES ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

### ORIENTATION 1 - UNE RÉPONSE APPROPRIÉE AUX BESOINS ET INTÉRÊTS DES CITOYENS

Transport collectif	Faire en sorte que les systèmes de transport en collectif répondent toujours le plus adéquatement possible aux besoins raisonnables identifiés par les citoyens concernés. <sup>v</sup>
Accès à la rivière Saint-Maurice et aux lacs	Supporter la cohabitation de plusieurs intérêts et de plusieurs fonctionnalités de la rivière St-Maurice et des lacs du territoire. <sup>vi</sup>
Services publics, activités et aménagements	S'assurer que les services publics, activités et aménagements soient accessibles à tous. <sup>vii</sup>
Communications	Rendre l'information disponible, ciblée, adaptée et vulgarisée, aux bons moments, aux bons endroits tout en évitant la surcommunication.

### ORIENTATION 2 – UN SOUTIEN PROACTIF AUX INITIATIVES ET ACTIONS SOCIALES STRUCTURANTES

Soutien aux organismes	Établir un cadre de soutien aux organismes communautaires.
Soutien aux initiatives citoyennes	Établir un cadre de soutien aux initiatives citoyennes.

### ORIENTATION 3 – UNE IMPLICATION CITOYENNE ÉLARGIE EN FAVEUR DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL ET DU BIEN COMMUN

Développement d'une culture de participation	Développer des mécanismes formels d'information et de consultation incitant les citoyens à s'exprimer. <sup>viii</sup>
--	--

---

ORIENTATION 4 - LA VALORISATION DES COMPÉTENCES ET POTENTIELS DES CITOYENS

Développement de l'implication citoyenne      Développer des méthodes et approches pour encourager l'implication sociale et les initiatives des citoyens.

Reconnaissance de la valeur et des retombées de l'implication citoyenne      Valoriser et remercier l'implication citoyenne.<sup>ix</sup>

---

ORIENTATION 5 – UN MAILLAGE ÉTROIT ET CONSTANT ENTRE LES PARTENAIRES

Des projets et des actions menés en concertation      Arrimer les chantiers et les groupes de travail en communs autour des priorités.<sup>x</sup>

---

ORIENTATION 6 – UN SENTIMENT D'APPARTENANCE RENOUVELÉ<sup>xi</sup>

Une fierté à rétablir et/ou à transmettre      Développer des stratégies et des moyens pour mettre en évidence les atouts et les réalisations du territoire.

Une appartenance à la communauté à développer      Développer des stratégies et des moyens pour accueillir et fidéliser les nouveaux citoyens

Une mémoire collective à soutenir      Développer des stratégies et des moyens pour se réapproprier l'histoire locale.

---

## ORIENTATION 7 - UNE QUALITÉ DE VIE RECONNUE ET AMÉLIORÉE

Des emplois diversifiés	Poursuivre de façon concertée les tentatives de diversification et de création d'emploi
Des besoins de base comblés	Développer une approche concertée de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale afin de combler les besoins de base
Une sécurité et un civisme accrus <sup>xii</sup>	Améliorer les mesures de sécurité et de civisme dans le partage des voies et espaces publics
Des activités de loisir, de sports et de culture à développer	Adapter l'offre d'activités pour qu'elles répondent aux besoins de plus en plus diversifiés de la population
Un environnement mis en valeur <sup>xiii</sup>	Protéger et aménager les environnements physiques et naturels.

---

## ORIENTATION 8 – DES LIENS DE SOLIDARITÉ RENFORCÉS DANS LES COMMUNAUTÉS D'APPARTENANCE<sup>xiv</sup>

Des communautés d'appartenance	Développer un esprit d'entraide et de collaboration
--------------------------------	---

## SECTION 5 – LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI

Comme mentionné précédemment la présente politique ne constitue qu'un cadre de référence et d'intervention. En ce sens, il est d'abord un outil pour guider les interventions futures.

De plus, avec les pistes d'actions identifiées à partir des consultations menées, il indique pour les prochaines années à la Ville, aux organismes impliqués dans le domaine social et aux citoyens, des orientations à privilégier et des objectifs plutôt généraux à mettre de l'avant dans le domaine social sur le territoire de la Ville.

Ainsi outillé, il reste aux partenaires qui œuvrent à Shawinigan dans le domaine social à poursuivre la tâche en établissant un Plan d'action réaliste et en se partageant les responsabilités et tâches selon leurs missions respectives et dans le plein respect de leur autonomie et de leurs priorités organisationnelles. Un tel plan d'action triennal est généralement la norme dans le domaine du développement social.

En milieu municipal, le développement social se construit autour de la ville vue en tant qu'institution et territoire géographique. La démonstration est facile à faire qu'au niveau d'une ville le développement social est une responsabilité partagée. Par exemple, la distribution des soins de santé sur le territoire d'une ville et l'accès à une eau potable de qualité sont deux choses importantes pour la qualité de vie des citoyens. Cependant, dans le premier cas c'est le réseau de la santé qui assure la responsabilité première et dans l'autre cas ce sont les villes.

Selon les situations ou projets rencontrés, des maillages s'établissent et le rôle peut être différent. Dans un cas un organisme ou la ville peut jouer un rôle de leader comme on vient de le voir, dans un autre cas il ou elle jouera un rôle de partenaire et dans un troisième de facilitateur. Dans le cas de l'eau potable par exemple, le réseau de la santé, par l'entremise de la Santé publique, est partenaire de la ville. D'un autre côté, dans un projet conjoint de recrutement de médecins, la ville pourrait agir à titre de partenaire ou facilitateur.

Comme en fait mention le 5<sup>e</sup> axe d'intervention de la présente politique, «un maillage étroit et constructif où tous les acteurs œuvrant localement mettent volontairement et consciemment l'épaule à la roue, dans leur champ de compétence propre, n'est-il pas un gage de succès pour l'ensemble des projets visant, dans un milieu comme le nôtre, l'amélioration de la qualité de vie?»

Tenant compte de ce qui précède, et compte tenu de l'expérience importante de collaboration en développement social acquise au cours de la dernière année par les organismes partenaires au sein du comité de pilotage et leurs représentants, il est recommandé que ce comité, composé de représentants de la Ville, du milieu institutionnel et du milieu communautaire, assure de facto la mise en œuvre et le suivi de la présente politique.

Par la suite de nouveaux participants ou représentants de la société civile pourraient s'ajouter comme il est bien entendu qu'un des organismes membres pourrait et pourra, selon son choix, se retirer du comité ou procéder à un remplacement de délégué.

Le nom actuel de ce comité n'étant plus approprié il pourrait dorénavant se faire connaître sous la désignation de Comité territorial de développement social de Shawinigan, cette désignation étant assez largement répandue en Mauricie et au Québec.

Le Comité de pilotage qui a présidé la réalisation de la présente politique et qui est déjà composé de représentants de la Ville, du milieu institutionnel et du milieu communautaire, constituera le noyau du comité qui assurera de facto, sous le nom de « Comité territorial de développement social de Shawinigan », la mise en œuvre et le suivi de la présente politique.

## SECTION 6 – CONCLUSION

Une Politique de développement social s'attarde parfois sur des éléments intangibles comme le développement du sentiment d'appartenance ou la participation citoyenne, mais qui peut dire que ces sujets ne sont pas de première importance pour l'avenir d'une ville et de ses citoyens. Comme l'a déclaré en substance un shawiniganais lors d'une de nos rencontres : « Ce n'est pas tant le béton, mais avant tout le dynamisme et l'implication des habitants d'une ville qui contribue à la qualité de vie qu'on y retrouve »

Espérons que la présente politique s'avèrera un outil fréquenté et utile, qu'elle sera source d'inspiration et qu'elle contribuera à maximiser le potentiel des communautés shawiniganaises et à développer la qualité de vie et l'implication des shawiniganais.

## LE COMITÉ DE PILOTAGE

**Madame Josette Allard Gignac**

Conseillère municipale  
Ville de Shawinigan

**Madame Lyne Baril**

Agente de développement et partenariat  
Centre Local d'Emploi de Shawinigan et  
Grand-Mère

**Monsieur Denis Brodeur**

Responsable de la division Sports et Loisirs  
Ville de Shawinigan

**Madame Lucie Carrier**

Organisatrice communautaire  
Centre de santé et de services sociaux de  
l'Énergie

**Madame France Cormier**

Corporation de développement com-  
munautaire Centre-de-la-Mauricie

**Monsieur Donat Gingras**

Agent de mobilisation  
Ville de Shawinigan

**Monsieur Gilles Lafrenière**

Commissaire à l'économie sociale  
et au développement social  
Centre Local de Développement  
Shawinigan

**Madame Denise Lafond**

Centre d'éducation aux adultes  
du St-Maurice

**Madame Marie-Denise Prud'homme**

Coordonnatrice  
Consortium en développement social de la  
Mauricie

**Monsieur Charles Boisvert**

Stagiaire en travail social  
Cegep de Trois-Rivières

## REMERCIEMENTS

Rédacteur(trice) et contenu à établir

## NOTES

<sup>i</sup> Centre Local d'Emploi, Centre de Femmes, Milieu communautaire, Milieu de l'enseignement aux adultes, Milieu de la Santé et des Services sociaux, Milieu économique, Aînés, Étudiants du Centre d'Éducation aux Adultes, Jeunes familles et Handicap Soleil.

<sup>ii</sup> St-Gérard-des-Laurentides, Grand-Mère, Shawinigan (Centre), Lac-à-la-Tortue, St-Jean-des-Piles, Shawinigan-Sud. L'assemblée publique du secteur St-Georges-de-Champlain a été annulée faute de participants.

<sup>iii</sup> Serait peut-être plus explicite ici la notion de «communauté en tant que territoire vécu» empruntée à M. Réal Boisvert, agent de recherche à l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec qui la reprend lui-même de Denis Bourque et Louis Favreau (2004), dans « Le développement des communautés : les concepts, les acteurs et les conditions de succès », *Revue développement social*, p. 27, vol. 4, n° 3.

<sup>iv</sup> L'appartenance à un secteur est une réalité qui n'a pas à être mise en opposition au développement d'un sentiment d'appartenance envers la nouvelle Ville. Dans le Plan stratégique de développement social, urbain et économique, il est mentionné avec beaucoup de justesse dans un des principes directeurs intitulé, «L'unité dans la diversité», que «concevoir les sept secteurs de Shawinigan (...) comme des milieux de vie distincts contribuerait paradoxalement à sécuriser les citoyens de souche et à construire le sentiment d'appartenance au grand Shawinigan».

<sup>v</sup> Cet objectif reprend un des objectifs de la Politique familiale municipale de 2007 (p.12). Il rappelle et rejoint aussi le Plan stratégique de développement social, urbain et économique (2007) qui parlait de «desservir équitablement l'ensemble du territoire» et d'apporter une réponse adéquate à une forte demande pour le transport adapté (p. 17).

<sup>vi</sup> Cet objectif rappelle et rejoint en partie le Plan stratégique de développement social, urbain et économique (2007) qui parlait de l'enjeu de la préservation du bien commun environnemental (p. 3), de mobilisation de la société civile et de l'ensemble des partenaires dans la confection d'un plan directeur de développement durable (p. 12) et de protection du milieu naturel (p. 13). Accessoirement il rejoint aussi la Politique familiale municipale de 2007 dont une des orientations portait sur un environnement sain pour des familles en santé (p.11).

<sup>vii</sup> Une des orientations de la Politique familiale municipale (2007) avait pour titre « Des services accessibles pour les familles » (p. 11). Par ailleurs, un des engagements de la Ville à la page 24 de la Politique culturelle de la Ville de Shawinigan (2004) est de favoriser l'accès aux lieux à l'ensemble de la population, de favoriser l'accès à la documentation et aux recherches historiques et l'accès aux connaissances.

<sup>viii</sup> Cet objectif n'est pas nouveau. Dans la Politique familiale municipale, il était proposé de « mettre sur pied des mécanismes de consultation pour permettre aux familles de se prononcer sur les enjeux qui les concernent » (p. 17)

<sup>ix</sup> À l'égard des loisirs et du sport, le Plan stratégique de développement social, urbain et économique proposait à la page 16 de « mettre en place une politique de reconnaissance et de soutien du bénévolat ».

---

<sup>x</sup> À la page 9 du Plan stratégique de développement social, urbain et économique, on parle de la mobilisation de la collectivité comme d'un impératif mais on limite sa portée au projet de reconversion économique.

<sup>xi</sup> La Politique culturelle de la Ville (2004) rappelle que la connaissance du patrimoine et l'intérêt la population pour le passé permet d'accroître la fierté et le sentiment d'appartenance pour la Ville. La Politique familiale municipale (2007) pour sa part, mentionne comme principe directeur à la page 9 la nécessité de cultiver la fierté et le sentiment d'appartenance.

<sup>xii</sup> Une des orientations de la Politique familiale municipale (2007) s'intitule « Un milieu de vie sécuritaire pour les familles » (p. 11)

<sup>xiii</sup> La Politique familiale municipale insiste beaucoup sur les questions touchant l'environnement. Ce terme apparaît 42 fois dans ce document et l'environnement sain constitue une des 6 orientations retenues. (p. 11). Pour sa part le Plan stratégique de développement social, urbain et économique parle à la page 12 de l'aménagement durable du territoire et à la page 13 propose lui aussi de « valoriser les traits paysagers et naturels du territoire ... ».

<sup>xiv</sup> Il est mentionné dans le Plan stratégique de développement social, urbain et économique, à la page 15, « la valorisation des milieux de vie » et on y parle de « consolider le tissu social et communautaire ».

Une section « Bibliographie » suivra.